Pêches et Océans Canada
Fisheries and Oceans Canada

INFOOCÉANS

BULLETIN D'INFORMATION DE LA RÉGION DU QUÉBEC — FÉVRIER – MARS 2012/VOLUME 15/NUMÉRO 1

LE LIT DU FLEUVE DÉVOILÉ DANS LE PORT DE QUÉBEC

En 2010, Pêches et Océans Canada, par l'entremise du Service hydrographique du Canada, a effectué des levés hydrographiques afin de mettre à jour les profondeurs du fleuve dans la région de Québec. Les images ont dévoilé des entités topographiques et géologiques intéressantes. Elles ont aussi mis en relief les débris des anciens ponts de Québec effondrés en 1907 et 1916 ainsi que des épaves, dont plusieurs n'ont pas encore été identifiées.

Les levés ont été effectués à bord du navire de la Garde côtière canadienne, le NGCC *Frederick G. Creed*. Ce catamaran unique au Canada est équipé d'un échosondeur multifaisceaux et de systèmes de positionnement très précis qui permettent de réaliser des relevés bathymétriques (profondeurs et topographie du relief sous-marin en couverture totale du fond) d'une très grande précision pour maintenir les voies navigables sécuritaires et accessibles.

PATRICK HALLY

Les hydrographes Stéphane Paquet, Diane Boudreault et Roger Côté sur le NGCC *Frederick G. Creed*.

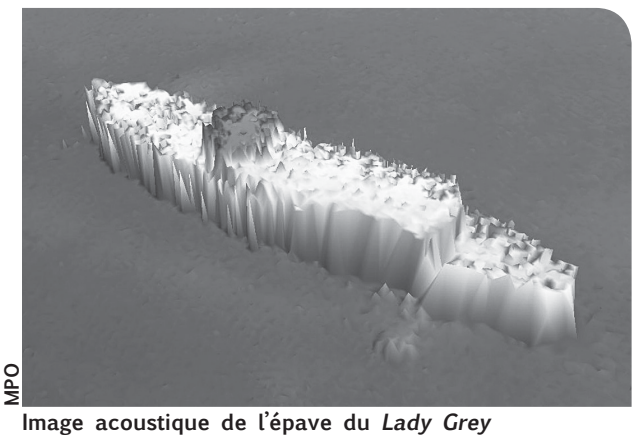

MPO

Image acoustique de l'épave du *Lady Grey*

Une des épaves retracées est celle du *Lady Grey*, un ancien brise-glace canadien, qui sombra en 1955. Elle est située à mi-chemin entre le Cap Diamant et la Pointe du Bout de l'Île à Sainte-Pétronille, Île d'Orléans. Elle mesure environ 56 mètres de long par 8 mètres de large et repose à une profondeur d'environ 41 mètres. Sa structure s'élève jusqu'à une hauteur d'environ 12 mètres à partir du fond marin.

Une autre épave imposante d'environ 69 m de long est localisée un peu en aval du pont de Québec. Toutes les épaves, qu'elles aient été identifiées ou non, ont été rapportées au Receveur d'épaves de Transports Canada.

Richard Sanfaçon
Sciences

LES 50 ANS DE LA GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE

1962 - 2012
Garde côtière canadienne

Au cours des 50 dernières années, grâce à tous ceux qui y ont œuvré et qui y œuvrent encore, la Garde côtière canadienne a su relever de nombreux défis et développer des expertises reconnues, notamment quant à l'évolution des services de déglaçage.

Au Québec, parmi les faits qui ont marqué son histoire, il faut se rappeler l'embâcle du lac Saint-Pierre en février 1993. Jusqu'à neuf unités de la Garde côtière canadienne avaient alors travaillé simultanément, jour et nuit, pour venir à bout du mur de glace et faire passer 58 navires de façon sécuritaire. C'est lors de cet événement que la Garde côtière canadienne a développé considérablement ses techniques de surveillance et de contrôle des glaces. Elle a su non seulement mettre à profit des moyens déjà connus et utilisés, mais s'approprier de nouvelles technologies. Pensons entre autres à l'utilisation d'aéroglisseurs pour briser la glace. Cette capacité, découverte par hasard lors de manœuvres de routine, constitue une expertise propre à la région du Québec et est maintenant reconnue mondialement.

Une autre particularité qu'on ne peut passer sous silence est le déglaçage des rivières afin de prévenir les inondations dans différents secteurs du Québec. Cette initiative est fortement appréciée des riverains et ajoute une nouvelle spécialité à la Garde côtière canadienne, en plus de l'escorte des navires et le déglaçage des ports.

La fabuleuse histoire de la Garde côtière canadienne est à suivre.

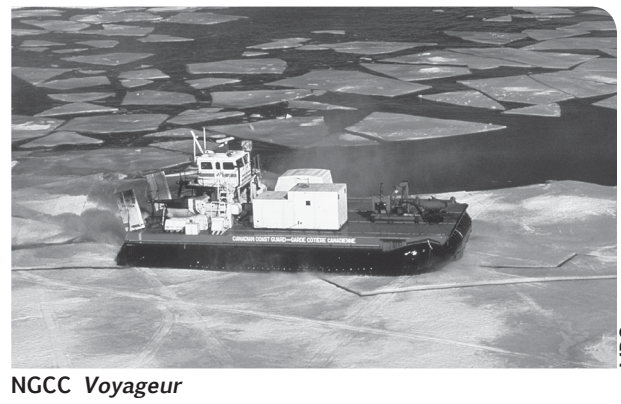

MPO

NGCC *Voyageur*

Tout au long de l'année, plusieurs activités seront organisées pour souligner ce 50e anniversaire. Pour en savoir davantage, visitez le site Web de la Garde côtière canadienne (www.ccg-gcc.gc.ca). Soulignons que Postes Canada s'est joint aux festivités, en émettant, le 16 janvier dernier, une série de cinq timbres intitulée « La fierté canadienne ». L'un de ces timbres met en évidence un brise-glace de la Garde côtière canadienne, le NGCC *Louis S. St-Laurent*.

Guy Laberge
Garde côtière canadienne

Dépêches 2 3
Nouvelles publications 4
Condamnations 4

ATELIER RÉUSSI AVEC
LES PREMIÈRES NATIONS

Depuis quelques années, Pêches et Océans Canada, en collaboration avec les Premières Nations de la Gaspésie et du Bas-Saint-Laurent, organise des rencontres annuelles sous formes d'ateliers de travail afin de répondre à des interrogations sur les enjeux reliés aux pêches commerciales.

Lors de cette troisième rencontre annuelle, tenue les 11, 12 et 13 janvier dernier, les rôles ont été inversés : les Premières Nations ont développé l'ordre du jour et, pour la première fois, la rencontre s'est déroulée à l'intérieur d'une réserve, soit Listiguj.

La cérémonie d'accueil traditionnelle présentée devant tous les participants mettait bien la table pour les différentes discussions à suivre.

Selon l'ordre du jour proposé, les représentants du Ministère ont pu exposer diverses mises à jour sur la gouvernance sectorielle et régionale, les programmes autochtones, les projets de restructuration des flottilles traditionnelles et leur historique ainsi que les mesures de conservation et les nouvelles technologies.

Par la suite, Fred Metallic, de Listiguj, a su captiver les participants avec une présentation fort intéressante et constructive. Elle portait sur les relations et les connaissances autochtones reliées aux pêcheries, tout en exposant les droits et les obligations de ces groupes de même que leurs enjeux futurs. De plus, les quatre Premières Nations ont partagé leurs plans d'affaires selon leurs particularités respectives, dans un contexte de développement durable.

DELPHINE METALLIC

Fred Metallic lors de sa présentation.

Des membres de l'industrie de la transformation, de la commercialisation et de l'Agence canadienne d'inspection des aliments ont aussi pris part à cette rencontre et contribué à sa réussite.

L'accueil chaleureux des membres de la Première Nation de Listiguj, jumelé à une excellente préparation des ateliers, a permis d'atteindre un haut niveau de discussion, notamment sur les développements futurs et la saine gouvernance avec les Premières Nations. Tous les participants se sont montrés enchantés de la formule adoptée cette année.

Vincent Malouin
Secteur Gaspésie–Bas-Saint-Laurent

Dépêches

PÊCHES COMMERCIALES –
CALENDRIER DES CONSULTATIONS

Notez que le calendrier des consultations sur les pêches commerciales qui se tiendront à l'hiver 2012 est maintenant disponible sur notre site Web, dans la section *Pêches commerciales* (www.qc.dfo-mpo.gc.ca).

Cependant, nous vous suggérons fortement de contacter les gestionnaires appropriés pour confirmer les détails des rencontres. Une liste des gestionnaires accompagne le calendrier.

PÊCHES COMMERCIALES SAISON 2011 :
BILAN PRÉLIMINAIRE

En 2011, les données préliminaires de la saison de pêche commerciale au Québec font état d'un total de débarquements de 52 677 t, pour une valeur de 144 millions de dollars. La valeur des débarquements ne tient pas compte à ce moment-ci des récépissés d'achat supplémentaires* et des ajustements consentis en fin d'année par certains acheteurs. Ces données seront mises à jour au cours des prochains mois.

Les deux premiers graphiques montrent que la crevette, le crabe des neiges et le homard demeurent les principales espèces débarquées avec 65 % du volume et 84 % de la valeur. Les débarquements de poissons de fond suivent avec 9 % du volume et 9 % de la valeur des débarquements en 2011.

VENTILATION DES DÉBARQUEMENTS PAR ESPÈCE

Volume (52 677 t)

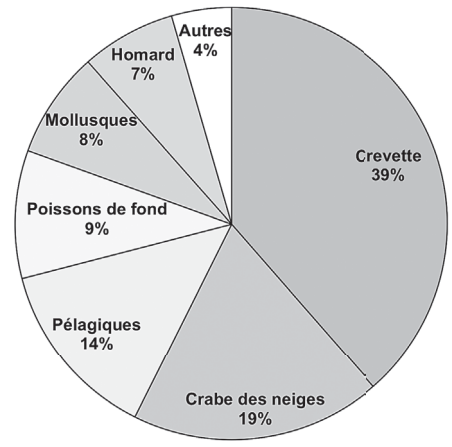

Valeur (144 M $)

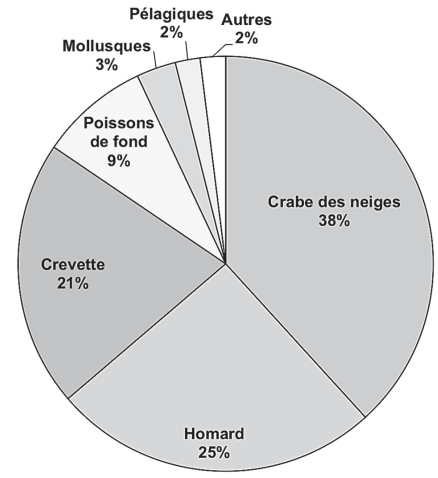

Les débarquements ont été réalisés dans une proportion de 63 % en Gaspésie, de 25 % sur la Côte-Nord et de 12 % aux Îles-de-la-Madeleine. En valeur, les débarquements ont totalisé 68,2 millions de dollars en Gaspésie (48 % du total), 39,4 millions de dollars sur la Côte-Nord (27 %) et 35,9 millions de dollars aux Îles-de-la-Madeleine (25 %).

VENTILATION DES DÉBARQUEMENTS PAR SECTEUR MARITIME

Volume (52 677 t)

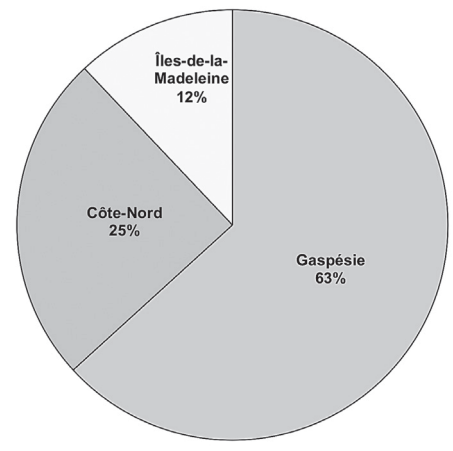

Valeur (144 M $)

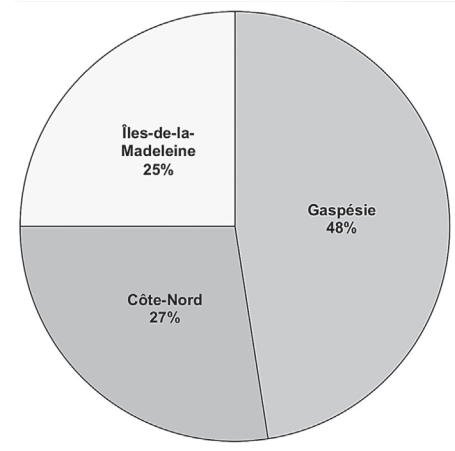

En valeur, la crevette et le crabe des neiges sont les principales espèces débarquées en Gaspésie. Le homard est la principale espèce débarquée aux Îles-de-la-Madeleine, alors que le crabe des neiges est l'espèce qui domine les captures sur la Côte-Nord.

L'année 2011 a été marquée par une baisse de 5 % du volume des débarquements et une hausse de 24 % de la valeur. La diminution des débarquements est principalement attribuable à une baisse des captures de plusieurs espèces : le maquereau (- 47 %), la morue (- 23 %), le homard (-11 %), la crevette (- 8 %), le crabe des neiges (- 7 %) et le flétan du Groenland (- 7 %). Quant à la hausse de la valeur des débarquements, elle s'explique principalement par une augmentation appréciable des prix au débarquement du crabe des neiges (+ 68 %), de la crevette (+ 34 %) et du homard (+ 14 %) en 2011.

* *Les récépissés d'achat supplémentaires (RAS) sont tous les débarquements qui n'ont pas été signalés sur les récépissés d'achat généraux. Cette information provient d'estimations tirées de quatre sources différentes : ventes directes au public, consommation personnelle (pêcheur, famille et pêche sportive), poissons transformés par les pêcheurs et poissons utilisés comme boette.*

Martial Ménard
Politiques et économique

LE PLAN D'ACTION SAINT-LAURENT 2011-2026 : L'AVENTURE SE POURSUIT !

Le 29 novembre dernier, le ministre de l'Environnement du Canada, Peter Kent, et le ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec, Pierre Arcand, ont signé l'Entente Canada-Québec sur le Saint-Laurent 2011-2026, aussi appelée Plan d'action Saint-Laurent. Il s'agit de la cinquième entente visant la protection et le développement durable du Saint-Laurent entre les deux paliers de gouvernement.

Cette entente vise la conservation et la mise en valeur du Saint-Laurent et encadre les actions conjointes de dix ministères fédéraux et huit ministères provinciaux. Elle a également pour objectif la poursuite des efforts en vue de l'instauration de la gestion intégrée du Saint-Laurent. Un investissement conjoint des gouvernements fédéral et provincial de 70 millions de dollars au cours des cinq prochaines années permettra la mise en œuvre de la programmation d'actions conjointes 2011-2016, l'un des faits saillants de l'Entente.

Dans le cadre de ce plan d'action, Pêches et Océans Canada et la Garde côtière canadienne participeront à une trentaine de projets en lien avec les trois enjeux prioritaires identifiés dans l'Entente, soit la conservation de la biodiversité, la pérennité des usages et l'amélioration de la qualité de l'eau. Ces projets touchent à divers domaines d'action du Ministère et de la Garde côtière canadienne. Le Plan d'action Saint-Laurent comprendra également un volet consacré aux changements climatiques.

De plus, Pêches et Océans Canada poursuivra sa participation au programme de suivi de l'état du Saint-Laurent en recueillant et en analysant des données en lien avec les indicateurs de l'état de santé du Saint-Laurent. Le Ministère contribuera également au nouveau programme de prévision numérique environnementale du Saint-Laurent, qui aidera à anticiper certains phénomènes ou à évaluer leur impact en vue de fournir des outils en soutien à la prise de décision. Ces prévisions numériques environnementales porteront notamment sur l'eau (courants, température, vagues, niveaux, débits, qualité, salinité), la glace et la neige, la santé de l'écosystème et les précipitations.

L'Entente permettra également la mise en œuvre de la gestion intégrée du Saint-Laurent, une démarche basée sur la concertation, qui prendra vie grâce à la mise sur pied de douze tables de concertation régionales, dont six d'ici 2016. Ces tables de concertation rassembleront les décideurs, les usagers et la société civile à l'échelle locale.

Depuis la première édition de l'Entente signée en 1988, les actions concertées des gouvernements ont permis d'obtenir des résultats concrets comme une réduction de 96 % des rejets liquides toxiques de 50 usines parmi les plus polluantes du Saint-Laurent, la création du Parc marin du Saguenay–Saint-Laurent, et l'élaboration de la Stratégie de navigation durable pour le Saint-Laurent.

Pour plus d'information, consultez le site Internet www.planstlaurent.qc.ca.

Plan d'action SAINT-LAURENT 2011-2026

Evelyne Dufault
Politiques et économique

Dépêches

L'ACIDIFICATION LAISSE DES TRACES

Les chercheurs en océanographie Michel Starr et Denis Gilbert sont deux des coauteurs d'un article qui fait état des résultats des travaux sur l'acidification des eaux profondes de l'estuaire du Saint-Laurent publié en juillet dernier dans la revue *Atmosphere-Ocean*. Ces travaux ont été retenus comme une des dix découvertes de l'année par le magazine *Québec Science*.

Ces recherches ont permis de constater que les eaux profondes de cette portion de l'estuaire s'acidifient plus rapidement que la moyenne des océans de la planète. Sur l'échelle du pH – qui tend vers 0 pour un acide et vers 14 pour une base –, les eaux profondes de l'estuaire auraient perdu de 0,2 à 0,3 unité au cours des 75 dernières années, pour atteindre un pH situé entre 7,7 et 7,8. En comparaison, les océans auraient vu leur pH s'abaisser en moyenne de 0,1 unité, à cause de la concentration croissante de dioxyde de carbone (CO_2) dans l'atmosphère et, par vases communicants, dans l'eau.

La réduction de la disponibilité des carbonates de calcium pourrait expliquer pourquoi certains mollusques n'arrivent plus à former leurs coquilles de carbonate de calcium car il se dissout dans les eaux trop acides. L'acidification pourrait avoir des impacts importants sur la biodiversité de même que sur la productivité et l'exploitation commerciale des ressources halieutiques touchées par ces effets.

Deux pistes sont avancées pour expliquer l'acidification accélérée du fond de l'estuaire. D'abord, l'augmentation de la production de matière organique (par exemple, le phytoplancton qui coule vers le fond). Ensuite, le réchauffement des eaux causé par des changements dans la circulation océanique de l'océan Atlantique Nord-Ouest.

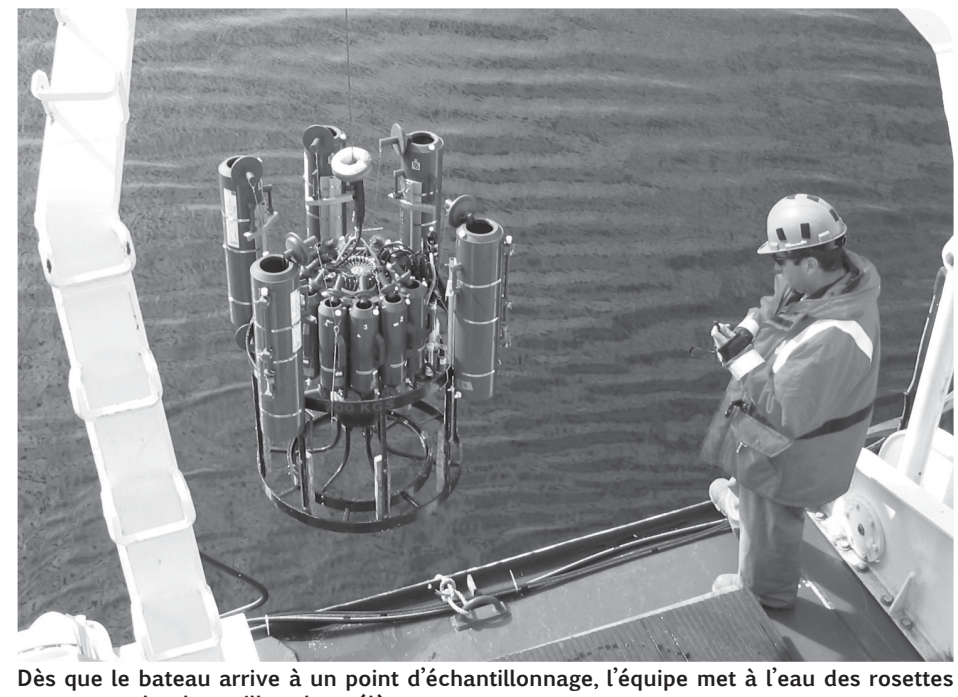

MPO M. STARR

Dès que le bateau arrive à un point d'échantillonnage, l'équipe met à l'eau des rosettes contenant des bouteilles de prélèvement.

Cette percée dans les connaissances de l'écosystème marin du Saint-Laurent résulte d'une collaboration étroite au sein d'une équipe constituée de chercheurs de l'Université McGill, de l'Institut Maurice-Lamontagne et de l'Institut des sciences de la mer.

Pour en savoir davantage, consultez l'article *L'estuaire tourne au vinaigre* publié dans le magazine *Québec Science* (www.quebecscience.qc.ca).

SUIVEZ-NOUS SUR TWITTER !

Suivez-nous sur notre profil Twitter à l'adresse suivante: http://twitter.com/MPO_GCC_Quebec. Vous serez informés de ce qui se passe au Ministère, que ce soit nos activités publiques, nos nouvelles publications, nos mises à jour sur le Web, nos communiqués, et bien plus.

ABONNEZ-VOUS...

Pour ne rien manquer des prochaines éditions, vous pouvez vous abonner à la version Web d'*Infocéans* par notre fil de nouvelles RSS. À chaque nouvelle édition, vous recevrez le titre des articles ainsi qu'un lien vers la version intégrale du journal.

Vous trouverez les détails de nos fils RSS sous *Suivez-nous* dans le menu de gauche de notre site Web régional au www.qc.dfo-mpo.gc.ca.

NOUVELLES HEURES D'OUVERTURE AU BUREAU DES ÎLES-DE-LA-MADELEINE

Voici les nouvelles heures d'ouverture du bureau de Pêches et Océans Canada aux Îles-de-la-Madeleine, et ce, depuis le 3 janvier 2012 :

Du lundi au vendredi
De 9 h à midi et de 13 h à 16 h

Nouvelles publications

REVUE STATISTIQUE

La Revue statistique annuelle pour les années 2008 et 2009 sur les pêches maritimes du Québec est maintenant sur notre site Internet. Le document dresse le portrait du secteur des captures (effectifs, contingent, débarquements, etc.) et de la production en usine pour les trois secteurs maritimes. Il traite également de la chasse au phoque ainsi que des exportations et importations québécoises de produits marins.

Vous trouverez cette revue statistique dans la section *Publications régionales* de notre site Internet au www.qc.dfo-mpo.gc.ca sous *Statistiques*.

NOUVELLES PAGES WEB

OBSERVATION DES MAMMIFÈRES MARINS

MPO J.P. SYLVESTRE

Rorqual

Le site Web de Pêches et Océans Canada, région du Québec, s'est enrichi de nouvelles pages ! Une toute nouvelle section sur l'observation des mammifères marins s'est ajoutée récemment.

Venez y jeter un coup d'œil ! Vous découvrirez des renseignements sur les bonnes pratiques reliées à l'observation des mammifères marins au Québec.

L'information se trouve sur le www.qc.dfo-mpo.gc.ca sous *Mammifères marins* dans le menu de gauche.

Condamnations

CONDAMNATIONS EN VERTU DE LA *LOI SUR LES PÊCHES*

Pêches et Océans Canada (MPO), région du Québec, rend public le nom des pêcheurs condamnés pour diverses infractions à la *Loi sur les pêches*. Le MPO continue d'appliquer avec rigueur sa politique de tolérance zéro à l'égard des contrevenants. Le Ministère, dont le mandat est de protéger et de conserver les ressources halieutiques, surveille de très près les activités de pêche. **Pêches et Océans Canada encourage la population à signaler tout acte de braconnage en composant le 1-800-463-9057. Les appels sont confidentiels.**

CONTREVENANT/ DOMICILE	INFRACTION/AMENDE
Daniel Albert Newport	Dérogation à ses conditions de permis pour la pêche au homard en ayant conservé du poisson de fond. **500 $**
Clément Arseneau **Laurent Bourgeois** Îles-de-la-Madeleine	Dépassement de la limite journalière autorisée pour la pêche récréative au poisson de fond. **300 $ chacun**
Fabiola Arseneau **Michael Langford** Îles-de-la-Madeleine	Possession de homards de taille inférieure à la limite légale. **750 $ chacun**
Jean-Luc Berthelot Sainte-Thérèse-de-Gaspé	Pêche au homard avec des casiers ne portant pas une étiquette valide pour la saison de pêche. **500 $**
Wilton Burke **Paul Vigneau** Îles-de-la-Madeleine	Possession d'un homard femelle qui porte des œufs. **1 200 $ (W. B.) 1 250 $ (P. V.)**
Daniel Chevrier Îles-de-la-Madeleine	Dérogation à ses conditions de permis pour la chasse au phoque. **500 $**
Donat Chiasson Bas-Caraquet, Nouveau-Brunswick **Lorenzo Doiron** Caraquet, Nouveau-Brunswick **Louis-Marie Gionest** Pabos **Bertrand Gionest** Bas-Caraquet, Nouveau-Brunswick **Armand Minville** Caraquet, Nouveau-Brunswick	Dépassement de la limite journalière autorisée pour la capture de hareng en 2009. **1 740 $ (D. C.) 2 435 $ (L. D.) 2 570 $ (L.-M. G) 5 675 $ (B. G.) 2 490 $ (A. M.)**
Michel Denis Saint-Denis-sur-Richelieu **Yvan Denis** Saint-Denis-sur-Richelieu **Martial Laroche** Capucins **Jacques Lepage** Sainte-Croix **Gaston Robinson** Gros-Morne	Dépassement de la limite autorisée pour la pêche récréative au poisson de fond. **500 $ + confiscation du matériel de pêche (M. D. + Y. D.) 300 $ + confiscation du matériel de pêche (M. L. + J. L. + G. R.)**
Bertrand Desbois Sainte-Thérèse-de-Gaspé	Possession de flétans de l'Atlantique de taille inférieure à la limite permise et possession de filets de flétan de l'Atlantique. **6 000 $**
Nicol Desbois Sainte-Thérèse-de-Gaspé	Dépassement de la limite journalière autorisée pour la capture de hareng en 2009. **1 550 $**
Stéphane Desbois Sainte-Thérèse-de-Gaspé	Utilisation d'un bateau pour la pêche alors que son nom ne figurait pas au permis. **500 $**

CONTREVENANT/ DOMICILE	INFRACTION/AMENDE
Denis Duguay Pabos **Stéphane Lafontaine** Saint-Georges-de-Malbaie	Dérogation à leurs conditions de permis pour la pêche au crabe des neiges en ayant débarqué, sans les avoir pesés, des crabes des neiges. **1 500 $ chacun**
Luc Eloquin Îles-de-la-Madeleine	Possession de homards de taille inférieure à la limite légale et possession d'un homard femelle qui porte des œufs. **2 250 $**
Camille Falardeau Baie-des-Sables	Cueillette de mollusques dans une zone fermée. **300 $ + confiscation du matériel de pêche**
Robert Grenier Hope **Gaétan Morin** Gascons **Hugues Roussy** Gascons	Pêche sans permis valide. **1 000 $ chacun**
Bertin Landry Havre-Saint-Pierre	Possession de 26 homards de taille inférieure à 83 mm et possession d'un homard femelle qui porte des oeufs. **2 000 $**
Gilles Larocque Saint-Godefroi	Possession d'un homard marqué d'une encoche en V. **500 $**
Elphège Lelièvre Sainte-Thérèse-de-Gaspé	Dérogation à ses conditions de permis pour la pêche au crabe des neiges. **500 $**
Ghislain Lemieux Sainte-Anne-des-Monts	Omission de remettre à l'eau tout poisson pris fortuitement. Possession de poissons transformés au point qu'il est difficile d'en déterminer l'espèce. Possession de parties de chair de crabe séparées de la carapace. **1 150 $ + confiscation du poisson saisi**
Réal Lemieux Sainte-Anne-des-Monts	Utilisation d'un bateau pour la pêche alors que son nom ne figurait pas au permis. Omission de remettre à l'eau tout poisson pris fortuitement. Omission de débarquer et de peser tout le poisson sous la supervision d'un observateur à quai. Possession de poissons transformés au point qu'il est difficile d'en déterminer l'espèce. Possession de parties de chair de crabe séparées de la carapace. **2 100 $ + confiscation du poisson saisi**
Armand Minville Caraquet, Nouveau-Brunswick	Dépassement de la limite journalière autorisée pour la capture de hareng en 2010. **250 $**
JR Jeffrey Monger Havre-Saint-Pierre	Omission de peser tout le crabe des neiges débarqué. **750 $**
Julien Marie Stubbert Aguanish	Possession de homards de taille inférieure à la limite permise. **1 000 $**
Samuel Thisnish Sept-Îles	Possession de crabes des neiges de taille inférieure à 95 mm. **500 $**

FÉVRIER – MARS 2012/VOLUME 15/NUMÉRO 1

Publié par : **Pêches et Océans Canada**
Région du Québec
Direction régionale des communications
104, rue Dalhousie
Québec (Québec) G1K 7Y7
Téléphone : 418-648-2239
Courriel : infoceans@dfo-mpo.gc.ca

Directrice : Caroline Hilt

Rédactrice en chef : Pascale Fortin

Comité éditorial : Lyne Beaumont, Danielle Bouchard, Andréanne Demers, Robert Dorais, Danie Gagné, Robert Fibich, Guy Laberge, Vincent Malouin, Martial Ménard et Annie Vigneau

Coordonnateur visuel : Denis Chamard

Collaborateurs : Martin Bourget, Judith Cournoyer, Evelyne Dufault, Denis Gilbert, Mark Feldbauer, Valérie Leblanc, Nathalie Letendre, Sylvi Racine, Richard Sanfaçon et Viviane Haeberlé

INFOCÉANS renseigne les clients de la région du Québec sur les politiques et les programmes de Pêches et Océans Canada. Pour vous abonner, envoyez une demande à l'adresse ci-contre. Toute reproduction est permise, avec indication de la source. La rédaction souhaite être avisée par écrit de cette utilisation. Aussi disponible sur le site www.dfo-mpo.gc.ca sous *Région du Québec.*

ISSN 1485-6069